

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DU MUSULMAN

Celui qui veut agir et élever la parole d'Allâh et qui se trouve en terre de mécréance et de guerre doit pratiquer la dissimulation et s'habituer au secret. Afin de ne pas se faire arrêter par les agents du Tâghoût il doit suivre tout un ensemble de règles. Le fait de ne pas suivre ces règles par négligence, prétendant vouloir élever la parole d'Allâh sur internet, est une grave erreur car c'est se nuire à soi-même, à sa famille et aux frères avec qui on travaille pour faire triompher la religion d'Allâh.

ALLÂH NOUS A ORDONNÉ DE PRENDRE GARDE AUX MÉCRÉANTS :

{Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse. Vous ne commettez aucun péché si, incommodés par la pluie ou malades, vous déposez vos armes ; cependant prenez garde.} [Sourate 4, verset 102].

Allâh nous a donné l'exemple des gens de la caserne qui ont utilisé le secret et la dissimulation pour échapper à la persécution de leur peuple mécréant.

{Envoyez donc l'un de vous à la ville avec votre argent que voici, pour qu'il voie quel aliment est le plus pur et qu'il vous en apporte de quoi vous nourrir. Qu'il agisse avec tact ; et qu'il ne donne l'éveil à personne sur vous. Si jamais ils vous attrapent, ils vous lapideront ou vous feront retourner à leur religion, et vous ne réussirez alors plus jamais.} [Sourate 18, versets 19-20].

De même de nombreux épisodes de la Sîrah nous enseigne que le Prophète (sur lui la prière et la paix) a utilisé le secret :

- Il a prêché en secret au début de sa prédication pendant trois années jusqu'à ce qu'Allâh lui ordonne de proclamer : {Expose donc clairement ce qu'on t'a commandé et détourne-toi des associateurs.} [Sourate 15, verset 94].

- Il a pris le serment d'allégeance des Ansârs en secret lors des deux allégeances d'al-'Aqabah comme dans *Zâd al-Ma'âd 3/41*.

- Il a émigré en secret lui et son fidèle compagnon bien-aimé Aboû Bakr (qu'Allâh l'agrée) et il disait à Sourâqah ibn Mâlik : Cache nos traces. [*Rapporté par al-Boukhârî n°3906*].

- Lorsqu'il partait pour une expédition il faisait semblant de prendre un autre chemin comme cela est rapporté dans *Sahîh al-Boukhârî n°2947 selon Ka'b ibn Mâlik*.

Ainsi celui qui ne pratique pas le secret dans sa guerre contre les ennemis d'Allâh s'est détourné de la Sunnah ou alors il ne veut pas vraiment combattre : {Et s'ils avaient voulu partir (au combat), ils lui auraient fait des préparatifs. Mais leur départ répugna à Allâh ; Il les a

rendus paresseux. Et il leur fut dit : «Restez avec ceux qui restent.» [Sourate 9, verset 46].

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATIQUE :

Plusieurs règles dites de sécurité sont à avoir au quotidien dans le domaine informatique pour le musulman vivant en dâr al-koufr (en terre de mécréance), il ne peut se résoudre à vivre son train de vie dans ce genre d'endroit en se jetant dans les mains des tawâghît gratuitement sous prétexte de ne pas vouloir faire cacher la haqq (la vérité).

La hijrah étant une obligation pour tout musulman, en attendant de pouvoir l'accomplir le mieux est de faire un standby au niveau informatique, si ce n'est pour consulter les sites d'information en français des mécréants pour suivre les informations des moujâhidîn, tout en se disant qu'il y aura toujours une part de vérité et une part de mensonge dans leurs dires. Vous trouverez toujours des informations sur l'Etat Islamique, car elle est l'ennemi le plus puissant de l'occident et il fait donc la une dans tous les pays du monde depuis presque une année.

Si vous ne voulez pas être restreint à un tel champ d'action, le mieux est d'avoir un ordinateur [acquis éventuellement en butin¹], ou d'en acheter un en liquide dans une ville loin de notre lieu de résidence et où vous n'êtes pas connus, de le connecter sur internet uniquement via les hots spots (les points d'accès) des fastfood que l'on peut trouver en dâr al-koufr,

comme les Mc Donald et autres. Surtout ne pas connecter l'ordinateur en question sur un réseau personnel et changer régulièrement d'endroit pour ne pas être traçable facilement.

Equiper l'ordinateur d'un VPN (Virtual Protocol Network), qui permet de changer d'adresse IP, prendre garde à ce qu'il ne laisse aucun log (fichier d'historique) dans votre ordinateur. Il est aussi préférable de télécharger tous les logiciels dont vous avez l'utilité pour votre sécurité dans un de ces hots spots (sous anonymat). Crypter son disque dur, avec un logiciel de cryptage comme TrueCrypt (dans son ancienne version) et y mettre un mot de passe de plus de 20 caractères [un mot de passe doit comporter des signes, des lettres majuscules, minuscules ainsi que des chiffres, et qui n'ont absolument rien avoir avec votre vie personnelle, tapez au hasard de préférence].

Essayez un maximum de passer via les connections TOR (voir sur Google), pour avoir accès à certaines informations de type (Twitter etc...), le mieux pour ce genre de réseau social est encore de faire un compte qui suit uniquement les personnes sans interagir avec qui que ce soit afin de ne pas se faire remarquer.

Il est aussi conseillé de ne pas garder l'ordinateur chez soi, mais plutôt de la placer en lieu sûr, ou c'est que vous pourrez le récupérer plus facilement pour vous



Siège de la DCRI.

connecter et avoir les informations.

VPN : Un logiciel VPN est un réseau privé virtuel, il est utilisé afin de pouvoir être sur internet de façon un peu plus sécurisée comme par exemple avec une autre adresse IP que la sienne, il peut avoir plusieurs utilités importantes, comme contourner les censures.

TOR : C'est une autre face du internet connu de tous, une face où les services de renseignement des différents pays n'ont pas un contrôle total comme ils le voudraient, et de ce fait, plus sécurisé, on y trouve beaucoup de chose intéressante, comme des armes, du poison, des cartes bancaires dérobées etc...

TrueCrypt : C'est un logiciel de cryptage de disque dur ou de périphérique tel que des clés USB, sa dernière version reste tout de même douteuse quant à sa fiabilité, mais les anciennes versions restent de confiance. On peut y trouver de nombreux tutoriels pour son utilisation.



1 - La légitimité de prendre les biens des mécréants en terre de guerre par la force ou la ruse est connue par le Livre d'Allâh et la Sounnah du Messenger d'Allâh (sur lui la prière et la paix). Quant au Livre : {**Mangez donc de ce qui vous est échu en butin, tant qu'il est licite et pur.**} [Sourate 8, verset 69] et la Sounnah : « Ma subsistance a été mise à l'ombre de ma lance ». [Rapporté par Ahmed dans son Mousnad n°5114 et de nombreuses autres preuves].

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN :

- Dans le cas de la personne qui souhaite effectuer sa hijrah :

Les règles de sécurité du quotidien sont les plus importantes à avoir, car les agents du tâghoût sont aux aguets de la moindre erreur de la part des musulmans afin de les enfermer le plus longtemps possible.

La préparation de sa Hijrah est une étape à ne pas sous-estimer, car c'est une obligation pour le croyant de sortir d'une terre dirigée par les lois de la mécréance, ou les gens combattent la religion vers une terre à l'ombre de la charī'ah, les lois d'Allāh le Très-Haut. Une terre où l'on vit comme vivaient les compagnons de notre bien-aimé Prophète (Que la paix et les bénédictions soient sur lui). Si cette Hijrah n'est pas bien préparée, cela peut nous mener vers des épreuves, comme la prison ou autre (qu'Allāh préserve tout musulman sincère).

Si vous émigrez avec un ou plusieurs frères, espacez les départs sur plusieurs jours différents, et vous devez impérativement avoir des téléphones achetés par exemple en bureau de tabac, débloqués, vous pouvez aussi avoir des cartes Sim dans n'importe quel taxiphone, et ensuite activer les cartes en questions avec des fausses informations. Les taxiphones de campagne sont à favoriser du fait de leur absence de caméra.

Le frère devra se faire discret durant la période de préparation, en rasant sa barbe, ne pas fréquenter des groupes de frères importants. Quant aux prières dans les mosquées en terre de mécréance, les Imams de nos jours sont pour la plupart démocrates et non pas musulmans². De plus il est permis de délaissier la prière à la mosquée en cas de crainte du gouverneur injuste³, que dire alors du mécréant.

Pour le voyage, la meilleure solution serait d'effectuer le voyage en voiture

en passant par les pays de la zone Schengen, mais si vous ne pouvez pas opter pour ce choix-là, faire le maximum pour passer pour un touriste, en prenant un circuit touristique par exemple, la Turquie est un pays très touristiques, il est donc facile d'éloigner tout soupçon de vous.

Lorsque la personne aura réussi à passer en Turquie, le plus gros est fait, et il reste plus qu'à patienter en passant par exemple une nuit à l'hôtel, un petit hôtel discret, on en trouve très facilement.

- Dans le cas où la personne souhaite effectuer une opération sur place :

Il est nécessaire de faire le maximum des règles de sécurité, et d'être proche d'Allāh, de l'invoquer constamment, de réciter le Qorān, de se protéger avec les invocations du matin et du soir, de se préserver des péchés qui sont la cause de la domination du diable sur l'homme. Le pire péché étant bien-sûr le chirk, il faut donc être sûr de connaître le Tawhīd, ses conditions, ses piliers et ses annulations pour s'en écarter.

Ensuite faire serment d'allégeance au Calife est une obligation pour ne pas mourir d'une mort de la Jāhiliyah. Il est possible de filmer cette allégeance de celle-ci afin de l'envoyer à quelqu'un en terre d'Islām qui lui-même la fera parvenir à un responsable médiatique de l'Etat Islamique.

Pour éviter les filatures, ne pas prendre tout le temps les mêmes trajets lors de vos déplacements, regarder toujours les rétroviseurs en remarquant bien les voitures et surtout les motos (engins favori du tâghoût durant les filatures). Vérifier toujours l'intérieur de sa voiture pour détecter un éventuel tracker⁴. Il peut aussi y avoir des micros dans les appartements il faut donc ne pas parler à haute voix de vos projets chez vous, mais si vous devez impérativement en discuter, écrivez sur du papier et brûlez-le par la suite. Ne parlez pas de votre projet à votre

entourage, car peut être qu'une personne proche à la même croyance théorique, mais quand il faudra agir, elle montrera son vrai visage et ne sera plus du tout prête. Cela peut nuire à votre projet.



« Je suis un soldat et ceci est une guerre. Je suis un soldat d'Allāh. »

Michael Adebolajo a tué un soldat Britannique le 22 Mai 2013.

2 - Il est interdit de prier derrière un Imām qui professe ou appelle à la mécréance, Ibn Battah rapporte dans *al-Ibānah al-Koubrā* n°295 que l'Imām Ahmed a été questionné sur la prière derrière un Imām qui boit de l'alcool, il l'interdit. On lui posa la question ensuite sur la prière derrière un Imām qui dit que le Qour'ān est une création, il répondit : « Je t'interdis de prier derrière un musulman et tu me questionnes à propos d'un kâfir ? » Que dire alors des Imams démocrates et laïques qui associent à Allāh dans le jugement et la législation, prennent pour juge le Tâghoût et s'allient avec les ennemis d'Allāh, toutes ces mécréances sont bien plus claires que la question de la création du Qour'ān.

3 - Comme cela est cité par *Ibn Qoudāma* dans *al-Kāfi* 1/188.

4 - Cet appareil est mis par la police du Tâghoût dans les voitures des frères pour connaître leurs mouvements. Il est facile à poser et il est relié au démarreur de la voiture (sous le volant), disposant aussi d'une batterie simple pour une petite autonomie.

Utiliser la dissimulation des signes religieux extérieurs⁵ est obligatoire pour effectuer des achats d'armes par exemple vous devez absolument adopter un aspect « jeune de cité » qui recherche à faire un casse avec une arme. Surtout ne pas être pris d'un excès d'enthousiasme et de parler de votre véritable objectif.

Lors de vos achats d'armes il vous faut garder un box ou plusieurs que vous louerez pour une longue période⁶ et de les stocker dans ces box. Ne jamais y rendre visite si ce n'est pour stocker de nouvelles armes. Ce box doit être loin de chez vous, dans une ville où vous n'avez aucun lien et dans laquelle vous n'êtes pas connu. Lors de vos déplacements vers celui-ci, n'emprunter jamais les mêmes chemins et surveiller toujours vos arrières, quitte à aller plus loin que le lieu en question et faire demi-tour ensuite pour voir qui potentiellement vous suit. Pour la location du box, vous pouvez le faire avec des fausses fiches de payes, ainsi que des fausses assurances habitations que demande les propriétaires, il suffit juste de quelque recherche Google avec votre ordinateur sécurisé.

Celui qui ne peut stocker des armes dans un box et est obligé de les stocker chez lui doit être prêt à les utiliser contre la police si elle vient l'arrêter. La place de celui qui combat pour élever la parole d'Allah n'est pas dans ces lieux d'humiliation et la mort au combat est la plus belle des morts⁷. Le bel exemple de Mohammed Merah, Louis Sidney, Aboû Bassîr Amédi Coulibaly (qu'Allah leur fasse miséricorde) est à garder constamment à l'esprit.

Vous devez [dans le meilleur des cas] essayer de vous procurer des faux papiers, afin de récolter des butins faciles, comme ouvrir un compte et faire des chèques dans des sociétés qui ont peu de restrictions.

Lors de vos opérations, vous devez déjà être sûr de ce que vous allez viser, et avoir aussi des plans de se-

cours pour chacun de vos plans principaux. Toujours viser les endroits fréquentés, tel que les lieux touristiques, les grandes surfaces, les synagogues, les églises, les loges maçonniques, les permanences des partis politiques, les lieux de prêche des apostats, le but étant d'installer la peur dans leur cœur. Si vous vous procurez un deux roues, il sera plus facile pour vous de vous échapper afin de vous diriger directement vers votre deuxième cible éventuelle.

Ne pas oublier que la victoire vient uniquement par la grâce d'Allah le Très-Haut, et ce avec n'importe quel moyen qui est à votre disposition, ne serai-ce qu'avec un simple couteau de cuisine ou un autre objet tranchant comme des cutters, comme l'a fait notre frère Michael Adebolajo en tuant un soldat du tâghoût britannique.

5 - Comme la barbe, le qamîs, le fait de raccourcir le vêtement au-dessus de la cheville. Délaisser ces obligations religieuses en terre de guerre est autorisé pour un intérêt religieux comme l'a cité Ibn Taymiyah lorsqu'il dit : « Si un musulman est en terre de guerre ou de mécréance il ne lui ai pas ordonné de se différencier des mécréants dans l'apparence extérieure, car cela peut causer un mal. Mais il est même recommandé et parfois obligatoire que le musulman soit en apparence comme le mécréant s'il y a en cela un intérêt religieux. » [Iqtidâ as-Sirât al-Moustaqîm p.163].

6 - Afin de ne pas devoir venir se déplacer tous les mois pour payer le loyer au propriétaire.

7 - L'Imâm Ahmed a dit : « Je n'aime pas que le musulman soit fait prisonnier et je préfère qu'il combatte. La prison est dure et tout le monde doit mourir. 'Ammâr a dit : Celui qui se laisse faire prisonnier n'a plus de protection, pour cela al-Âjourrî a dit Celui qui se laisse faire prisonnier a commis un péché. » [Al-Insâf 4/125].

**Aboû Basîr 'Abdoullâh Al-Ifriqî
(Qu'Allah l'accepte).**

